



**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ARTHABASKA
MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALÈRE**

Procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil municipal de Saint-Valère, tenue le 8 décembre 2025, à 19 h 30, à la salle municipale du bureau administratif, située au 2, rue du Parc, Saint-Valère.

Sont présents(es):

Siège #1 - Monsieur Alain Demers
Siège #2 - Monsieur Yannick Trépanier
Siège #3 - Madame Caroline Pinette
Siège #4 - Madame Nadia Hébert
Siège #5 - Madame Joséane Turgeon
Siège #6 - Monsieur Olivier Jacques

Est/sont absents(es):

Formant quorum sous la présidence du maire, M. Marcel Normand. Mme Annick Girouard, directrice générale et greffière-trésorière, assiste aussi à la séance.

Il a été adopté ou décidé ce qui suit : **RÉSOLUTION: 2025-12-303 / INSCRIPTION AU COLLOQUE FEMMÉLUES 2026**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Valère est membre de la Fédération Québécoise des Municipalités (FMQ) ;

CONSIDÉRANT QUE la FMQ organise un colloque FEMMÉlues le 5 et 6 février 2026 au Manoir du Lac Delage dans la région de Québec ;

CONSIDÉRANT l'importance de participer à ces rassemblements forts en formations et partages de nouvelles directives de toutes sortes ;

En conséquence, sur la proposition de la conseillère Joséane Turgeon et appuyé par le conseiller Yannick Trépanier et résolu :

- **D'AUTORISER** la participation et d'assister aux ateliers du colloque de la Fédération Québécoise des Municipalités (FMQ) qui se tiendra le 5 et 6 février 2026 la conseillère Nadia Hébert;
- **D'ASSUMER** toutes les dépenses liées à la participation dont les frais d'inscription ainsi que les frais de kilométrage en vigueur et les frais d'hébergement.

Adopté à l'unanimité des conseillers

Copie certifiée conforme au livre des procès-verbaux de la municipalité de Saint-Valère, ce **11 décembre 2025**.

Annick Girouard
Annick Girouard
Directrice générale et greffière-trésorière

2, rue du Parc, Saint-Valère (Québec) G0P 1M0
Téléphone : 819 353-3450 | Télécopieur : 819 353-3459